

LE GÉNÉRAL JEAN-ALEXIS BÉTEILLE (1763-1847)

Extraits d'un article du lieutenant (er) Raymond DUPLAN

Résistance et résilience sont des mots très communément employés aujourd'hui, le second ayant tendance à supplanter, à tort, le premier. L'exemple du général Jean-Alexis BÉTEILLE qui vous est proposé ici montre que la capacité de résistance, appuyée sur la constance de l'engagement, le courage, l'oubli de soi (abnégation), une forte expérience liée à une totale disponibilité, est la condition de la résilience. C'est sans nul doute ce que nous montre aujourd'hui le peuple ukrainien. C'est aussi la condition d'une vraie « *dissuasion populaire* », concept mis en avant par le premier livre blanc en 1972. ■

Général d'armée (2^eS) Jean-Régis VÉCHAMBRE
Président de la SNHPG-SAMG



Portrait de BÉTEILLE en chef d'escadron de gendarmerie. Miniature, musée de la gendarmerie.

De tous les généraux de la Gendarmerie impériale, la figure de Jean-Alexis BÉTEILLE est l'une des plus marquantes⁽¹⁾ par sa capacité de résistance, notamment aux séquelles des nombreuses blessures de guerre.

Sous le règne de Louis XV, le 7 août 1763, en la cathédrale Notre-Dame de RODEZ, le vicaire ALAZARD administre le premier sacrement de l'église à Jean-Alexis BÉTEILLE.

À 18 ans et demi, **il s'engage au régiment de cavalerie de Berry**, aux ordres du comte de RIEUX, mestre de camp⁽²⁾, en garnison d'abord à ÉPINAL puis à STRASBOURG.

Avant de quitter l'escadron en septembre 1785, le capitaine en second du MESNIL lui remet son « *congé militaire* » attestant qu'il « *a servi avec honneur, probité et distinction* ». Ce document donne le signalement de BÉTEILLE : « *de la taille de cinq pieds trois pouces onze lignes (1,755 m), cheveux et sourcils châtain clair, les yeux gris, le nez bien fait, bouche*

1 - Son nom a été donné à une rue de sa ville natale en 1847, à la 13^e promotion d'élèves officiers de l'école de gendarmerie de VERSAILLES en 1925, à la caserne de BOULIAC en Gironde en 1975 et à celle de RODEZ en 1984. En outre, son buste se trouve aux archives départementales de l'Aveyron et une réplique au groupement de gendarmerie de RODEZ et une autre au musée de MELUN qui détient également son portrait.

2 - Sous l'ancien régime, ce grade correspond à celui de colonel.

moyenne, le visage carré marqué de petites véroles et de taches de rousseurs sur le nez ».

Revenu en Aveyron, à partir du 15 avril 1790, il sert comme lieutenant au sein **d'une des compagnies de gardes nationales volontaires du district de RODEZ**. Le 23 janvier 1792, il est élu capitaine. D'après son état des services, **il « s'est trouvé au siège de TOULON⁽³⁾, à la prise de SAORGIO, au combat de Saint-Michel, à la bataille de MONDOVI,**



© Raymond DUPLAN

Gendarmerie prévôtale en 1806, aquarelle documentaire par le commandant E.L. BUCQUOY. Collection de l'auteur.

3 - Il est blessé d'un coup de baïonnette à la main gauche au siège de TOULON en décembre 1793.



Combat de Villodrigo, Peinture de Louis FRÉGIER.
Collection Raymond DUPLAN.

au passage du Tyrol, aux batailles de Chebreiss et des Pyramides, au siège d'ALEXANDRIE.⁽⁴⁾ » Fait prisonnier de guerre au combat de LA PIAZZA, en novembre 1796, il est envoyé en **captivité en AUTRICHE** et libéré après le traité de CAMPO FORMIO du 17 octobre 1797.

Le chef de bataillon BÉTEILLE écrit au Premier Consul, le 4 février 1802 : « J'ai eu l'honneur de suivre votre fortune et vos armes en ITALIE et en EGYPTE ; si mes services pouvaient mériter quelque considération, un employ auprès de votre personne, soit dans vos gardes, soit dans la gendarmerie d'élite, ou, si je ne pouvais y trouver place, celle de chef d'escadron de la gendarmerie du Lot et de l'Aveyron, département où sont mes propriétés et ma famille, seraient pour moy une récompense d'autant plus flatteuse qu'elle m'offrirait le témoignage de votre satisfaction ». Trois jours plus tard, le général MONCEY, premier inspecteur général de la gendarmerie, demande au ministre de la Guerre « d'accorder un escadron de gendarmerie au citoyen BÉTEILLE... (qui) s'est particulièrement distingué à l'armée d'Orient. » Le 30 mars 1802, il prend **le commandement du 22^e escadron de gendarmerie dont le siège se trouve à CAHORS⁽⁵⁾.**

Après la campagne de POLOGNE (1806-1807), BÉTEILLE est placé à la tête de **la prévôté du maréchal BERNADOTTE.**

En 1809, NAPOLÉON met sur pied 20 escadrons de gendarmerie pour l'armée d'ESPAGNE. Le maréchal MONCEY écrit en 1810 au major général de l'armée d'ESPAGNE : « Je vous sou mets, Monseigneur, l'état de ses services (de BÉTEILLE) ; il a fait les campagnes d'ITALIE et d'ÉGYPTE où sa conduite a été citée avec distinction dans un ordre du jour à l'armée.

4 - Il s'illustre, pendant quatre jours, dans la défense du Fort du MARABOUT, qu'il commande et y est blessé de deux éclats d'obus, l'un à l'épine dorsale, l'autre à la jambe gauche.

5 - Cet escadron comprend deux compagnies, celle du Lot et celle l'Aveyron soit 45 brigades, soit à cheval, soit à pied.

Il était en dernier lieu détaché en ALLEMAGNE ; il s'est fait remarquer dans l'intérieur par son activité et son dévouement ». Jean-Alexis BÉTEILLE commande le 4^e escadron puis la 1^{re} légion de gendarmerie à cheval et, par intérim, la brigade auxiliaire de cavalerie de l'armée du Nord qui se compose du 15^e régiment de chasseurs à cheval et d'un escadron du 1^{er} régiment de cheveau-légers lanciers de BERG.

En 1812, au combat de VILLODRIGO, les gendarmes infligent de lourdes pertes aux Anglais, font des prisonniers et les poussent à la retraite. **Le colonel BÉTEILLE y est très grièvement blessé.**

À la parade du jeudi 25 février 1813 à PARIS, les officiers « qui se sont particulièrement distingués à l'affaire de VILLODRIGO » obtiennent deux récompenses : l'ordre de la Légion d'honneur ou le grade supérieur, et une dotation de 500 F pour les sous-lieutenants et lieutenants, et une de 1 000 F pour les capitaines. Toutefois, NAPOLÉON se réserve « de désigner plus tard les dotations des officiers supérieurs ». Aucune mention de gratification ne figure dans le dossier de BÉTEILLE. Toutefois, celui-ci, chevalier de la Légion d'honneur depuis 1804, est promu officier de ce même ordre le 10 février 1813. **Jean-Alexis BÉTEILLE est nommé général de brigade.**



Ancienne tombe de BÉTEILLE au cimetière du Père-Lachaise. © Raymond DUPLAN.

© Raymond DUPLAN

LES BLESSURES DU COLONEL BÉTEILLE

D'après la relation qui en est faite par le chirurgien major DEGRUSSE le 27 décembre 1812, le colonel BÉTEILLE a reçu six blessures à la tête dont « un très large coup de sabre à la partie supérieure de la tête qui a fracturé les deux tables de la partie supérieure du coronat et des pariétaux dans toute leur étendue, avec écartement considérable de cet os qui a mis à découvert le cerveau, d'où il est déjà sorti beaucoup d'esquilles », cinq au visage, une dans le ventre « à l'hypocondre gauche ». ■

Désigné pour être employé dans la 9^e division militaire le 17 mars 1813, il doit commander le département de l'Aveyron le 14 avril et celui de l'Aude le 20 juin. En réalité, il est toujours convalescent à RODEZ et son neveu, l'intendant militaire Vergnes, écrit « *que deux blessures se sont rouvertes et qu'une troisième, celle du crâne, n'est pas encore fermée et que pendant huit jours, sa vie a été en danger* ».

Le 21 août 1813, il prend le **commandement de la 4^e colonne mobile** « *pour la recherche des conscrits réfractaires et déserteurs* » dans les divisions militaires de GRENOBLE, DIJON et LYON. Cette formation, forte de 210 hommes, compte 60 gendarmes d'élite, 50 gendarmes départementaux et 100 fantassins du 5^e bataillon du 11^e régiment d'infanterie de ligne.

Du 10 janvier au 28 avril 1814, le général BÉTEILLE sert à l'**armée de LYON**.

Sous la première Restauration, alors que NAPOLÉON a abdiqué en avril 1804, il est fait chevalier de Saint-Louis le 29 juillet 1814 et est élevé au grade de **commandeur de la légion d'honneur** le 23 août 1814.

Pendant les Cent-Jours en 1815, il continue de présider le conseil de révision de la 1^{re} division militaire, ce qui lui vaut la disgrâce sous la seconde Restauration. Placé en non-activité le 14 septembre 1815, il est interdit de résider à PARIS pour un court moment.

Avec ses 44 annuités (27 ans dont 17 campagnes), le général BÉTEILLE est mis à la retraite le 20 mai 1818 et obtient une pension de 4 000,00 F (le maximum). Sous la Monarchie de Juillet, il est placé au cadre de réserve.

Retiré à PARIS depuis 1815, Jean-Alexis BÉTEILLE meurt le 13 février 1847 à son domicile, 2 rue du Pas de la Mule. ■

Buste du général, d'après son masque mortuaire, par le sculpteur Raymond GAYRARD (1847). Archives départementales de l'Aveyron, RODEZ.



© Raymond DUPLAN



© Raymond DUPLAN

Tombe où est inhumé BÉTEILLE au cimetière de RODEZ.



© Raymond DUPLAN

Plaque commémorative sur la tombe de la famille AFFRE DE SAINT-ROME au cimetière de RODEZ dévoilée le 23 octobre 2009, jour anniversaire du combat de VILLODRIGO.

TRANSFERT DES CENDRES DU GÉNÉRAL BÉTEILLE DU CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE DE PARIS À RODEZ

Sauvegarder les tombes, enjeu de mémoire

À sa mort en 1847, le général BÉTEILLE est inhumé au cimetière du Père-Lachaise.

En 2006, le lieutenant Raymond DUPLAN, chef de la cellule « traditions » de la gendarmerie au service historique de la Défense, est alerté par le président de l'association pour la conservation des monuments napoléoniens que la tombe du général BÉTEILLE est en péril. Au Père-Lachaise, il identifie l'emplacement de la tombe où subsiste une grille rouillée. La concession perpétuelle, ayant « fait l'objet d'un constat d'abandon », a été reprise par la ville de PARIS en 1955. Les restes du général, exhumés le 10 février 1960, ont été placés dans un reliquaire à l'ossuaire spécial du Père-Lachaise.

Le lieutenant DUPLAN entreprend alors de les faire transférer à RODEZ, son pays de naissance. Grâce à son fichier des tombes des personnages de l'Empire, il découvre une tombe où se trouvent les restes d'Hippolyte de MONSEIGNAT⁽¹⁾, et de sa femme, sœur du général. Le propriétaire de cette concession perpétuelle accepte le transfert des cendres.

Après de longues démarches, l'urne des cendres du général BÉTEILLE est transférée en 2009 et déposée dans le caveau de la famille AFFRE DE SAINT-ROME au cimetière de RODEZ. ■

1 - Félix Hippolyte de MONSEIGNAT (RODEZ 1764 - RODEZ 1840), député au corps législatif (1800), l'un des rédacteurs du code NAPOLÉON (1804), chevalier de la Légion d'Honneur et chevalier de l'Empire (1810), conseiller de préfecture de l'Aveyron (1811), sous-préfet de RODEZ et député à la chambre des Représentants (1815).